

Adaptation des modes de valorisation des prairies permanentes océaniques sous contraintes de pentes

Adapt operating modes of oceanic permanent grassland under slope constraints

ARRANZ J.M. (1), HARISTOY M. (1), MIGNOT L. (1), MAREAUX M.C. (1), INARRA P. (2), BERNOS N. (2), GASCOUAT P. (3), CHARBONNEAU M. (4)

(1) GIS-id64/CDA 64, Bizkarreta, 64120 Béhasque

(2) CPIE Pays-Basque, Izpegui, 64000 Baïgorri

(3) Lycée des Métiers de la Montagne, 64400 Oloron

(4) UPPA-SET, 64000 Pau

INTRODUCTION

En élevage ovin, le pâturage hivernal est une pratique fréquente, bien plus facile à mettre en œuvre qu'avec des bovins pour lesquels la portance constitue un frein majeur, surtout en conditions humides. Ce type de pâturage prédomine aussi bien en régions difficiles méditerranéennes (Molle, 2010) et océaniques méridionales (Fr-64), dans des situations où l'arrêt de végétation hivernal est peu marqué (Arranz, 1995), associé à des contraintes de mécanisation variables. Ces pratiques entraînent des changements dans les cycles de production et d'exploitation des prairies. Dans le cadre de l'élaboration d'une typologie régionale des prairies, l'objectif est de décrire ces pratiques, avec des méthodes adaptées et en les reliant aux conditions de milieu, de manière à pouvoir mieux les prendre en compte dans les outils d'aide à la décision des éleveurs.

1. MATERIEL ET METHODES

Les prairies ont été sélectionnées au sein d'un échantillon de 54 exploitations réparties sur 4 régions agricoles (montagne du Béarn, côte et montagne basque, coteaux du Pays Basque). Chaque éleveur a choisi sur son exploitation 4 parcelles parmi des prairies temporaires ou ressemées (PT), des prairies permanentes (PP) faisant l'objet d'une pression plus ou moins forte et des parcours avec présence de ligneux (PLg). Une enquête centrée sur les pratiques agricoles a été menée pour chaque parcelle : usage historique, type de fertilisation (de manière à calculer la fréquence et les niveaux d'apport d'unité d'azote), calendriers de pâturage par type d'animaux, dates de fauche et rendements. Ces calendriers sont peu précis, les informations sur les effectifs et durées journalières de pâturage étant difficiles à recueillir chez des éleveurs qui modulent l'organisation du pâturage au jour le jour. Les données géographiques (localisation, altitude, pente, exposition) ont également été recueillies ainsi que les pH (prélèvement de terre superficielle) ; les sols ont été appréciés par les éleveurs sur une échelle de 1 à 4 : profondeur, hygrométrie, affleurements rocheux et fertilité. Enfin ces parcelles ont fait l'objet de relevés botaniques (non présentés). Une base de données concernant 218 parcelles a été constituée, dont 188 renseignées à la fois pour les composantes géographiques et de sol. Au-delà des étapes descriptives, une typologie des pratiques est a été réalisée par AFC (analyse factorielle des correspondances, procédure corresp, SAS®).

2. RESULTATS

L'altitude moyenne (436 m ± 220 m) reste modérée. 16 % des parcelles sont considérées comme plates, 28 % à pente modérée et 56 % à pente forte, difficiles voire impossibles à mécaniser. Les sols ont été qualifiés à 63 % comme fertiles ou très fertiles et à 66 % comme profonds ou très profonds, avec des contraintes de sol limitées : 4 % de sols très humides, 10 % de sols superficiels et 14 % avec affleurements rocheux.

Parmi les 218 parcelles, 71 % sont des PP, 21 % des PT, et 8 % des PLg. 16 % des prairies ont été installées sur d'anciennes cultures (souvent maïs), et 13 % sur des défriches de landes. 30 % des prairies sont exclusivement pâturées, 32 % fauchées une fois, 38 % fauchées 2 fois et 7 % en fauche exclusive. Les apports d'azote, à 80 % d'origine organique (fumier + lisier), s'élèvent respectivement à 80, 140 et 200 unités pour les 3 types de prairies. 53 % des parcelles sont pâturées en hiver (2,5 mois en moyenne) puis en saison végétative et 39 % seulement au printemps et en automne. 75,6 % des prairies sont pâturées par des ovins, 49,3 % par des bovins, et 30,7 % par les 2 espèces animales. Les dates de 1^{ère} fauche sont assez étalées : 15 % en mai, 44 % en juin et 32 % en juillet et août. La fauche de septembre (7 %) concerne surtout les landes (fougères). Les rendements ont été évalués, à partir de la surface des parcelles, à 3,8 TMS/ha en 1^{ère} coupe et 1,8 TMS en 2^{ème} coupe.

L'AFC fait ressortir, sur l'axe 1, l'opposition entre les prairies à 2 fauches, à fort niveau de fertilisation, sur des sols profonds et fertiles et les milieux non fauchés à faible niveau de fertilisation. Ces prairies à faible pression d'exploitation sont associées aux types parcours et prairies de pâturage exclusif, avec des pentes fortes. Le 2^{ème} axe de l'AFC oppose les niveaux de pression de pâturage exprimés par le nombre de mois de présence des troupeaux et de pâturage hivernal.

3. DISCUSSION

La diversité observée reflète la diversité des conditions d'élevage de la zone étudiée, avec une répartition des types de prairies liée au mode d'échantillonnage. Ces prairies sont soumises de manière générale à de fortes pressions d'exploitation par la pâture ou/et par la fauche, en adéquation avec les chargements observés à l'échelle des exploitations. Le pâturage d'hiver et une mise en défens plus ou moins tardive sont utilisés pour retarder la fauche jusqu'à ce que de meilleures conditions météorologiques et de travail mécanisé soient réunies. Les contraintes de pentes et la météorologie de printemps, constituent les principaux facteurs limitants et conditionnent les stratégies de valorisation des ressources. Les productions récoltées peuvent paraître limitées en regard de la fertilité des sols et des niveaux de fertilisation observés, mais semblent compensées par une bonne valorisation par le pâturage.

CONCLUSION

La qualification des contraintes d'exploitation permet de comprendre la nature et la diversité des pratiques, ainsi que la variabilité des niveaux d'intensification. C'est à travers cette hétérogénéité que se construit la cohérence des systèmes de production, conduisant à légitimer ces pratiques.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du programme CASDAR ATOUS coordonné par le pôle AOP Massif Central.

Molle G., Decandia M., 2010. Buone pratiche di pascolamento degli ovini, Agris Sardegna

Arranz J.M., Bocquier F., 1995, Renc. Rech. Rumin., 2,109-112